

Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	Chargé d'étude juridique nature (H/F)
Référence du poste :	PJAF-CHARGEJURINAT-C
Affectation :	Direction générale déléguée Police Connaissance Expertise Pôle Juridique, Administratif et Financier
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du chef du pôle juridique, administratif et financier
Résidence administrative :	Wagram (75)
Conditions d'emploi :	Contrat à durée déterminée à pourvoir jusqu'au 30 décembre 2021 par un contractuel - rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 051 € et 2 994 € bruts mensuels
Dépôt de candidature :	Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à recrutement@ofb.gouv.fr , en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste et en joignant : CV + LM
Date limite de dépôt de candidature :	15 octobre 2021

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, délégations de façade maritime, parcs naturels marins, etc.).

Le pôle juridique, administratif et financier procure avec la mission juridique un appui juridique aux directions nationales et régionales de l'OFB.

Dans le cadre du rattachement des Parcs nationaux à l'OFB, ce dernier assure également un appui juridique à l'égard des 11 établissements.

Description du poste :

Mission :

Intégré dans l'équipe de la mission juridique, le chargé d'étude a pour mission l'élaboration de doctrines juridiques communes aux Parcs nationaux sur des notions complexes et le recensement des réglementations et jurisprudences des établissements.

Activités principales :

- Recensement des pratiques des Parcs nationaux concernant certaines notions complexes ou activités (manifestation publiques, travaux d'entretien, équipements d'intérêt général, nouveaux moyens de locomotion);
- Recherches juridiques sur ces notions et proposition d'une doctrine commune aux Parcs nationaux ;
- Recensement des textes réglementaires des Parcs nationaux et alimentation de la base AIDA.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Mission juridique ;
- Directions nationales, notamment DPPC.

Relations externes :

- Parcs nationaux

PROFIL RECHERCHE

Un diplôme de niveau master 2 souhaité en droit de l'environnement

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissances en droit de l'environnement ;
- Connaissance de la réglementation.

Savoir-faire opérationnel :

- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Rédiger.

Savoir-être professionnel :

- Autonomie ;
- Rigueur.